



Sam

POLITIQUE QUALITÉ DU CENTRE DE FORMATION PIERRE ET ANNE-MARIE MOUSSA (CFPAM)

Préambule

Le Centre de Formation Pierre et Anne-Marie Moussa (CFPAM) s'engage à promouvoir une formation de qualité, pertinente et innovante, contribuant au renforcement des compétences des professionnels, en particulier dans les domaines de la santé.

Conscient de son rôle en tant que pôle de formation continue, le CFPAM place la qualité, l'amélioration continue et la satisfaction des apprenants et partenaires au cœur de sa mission.

Notre engagement qualité

La Direction du CFPAM s'engage à mettre en œuvre, maintenir et améliorer en permanence un Système de Management de la Qualité (SMQ) conforme à la norme ISO 21001, aux exigences de l'ASAQ-Sup et du CAMES, ainsi qu'aux référentiels nationaux et internationaux applicables.

À ce titre, le CFPAM s'engage à :

- 1. Assurer la pertinence et la qualité des formations**
 - Développer des formations basées sur l'Approche par Compétences (APC) ;
 - Adapter continuellement les programmes aux besoins des apprenants, des institutions et du marché du travail.
- 2. Garantir la satisfaction des parties prenantes**
 - Placer l'apprenant au centre du dispositif pédagogique ;
 - Prendre en compte les attentes des partenaires institutionnels, académiques et techniques.
- 3. Renforcer la gouvernance et la transparence**
 - Clarifier les rôles et responsabilités ;
 - Assurer un pilotage efficace fondé sur des indicateurs mesurables.
- 4. Promouvoir l'amélioration continue**
 - Identifier, analyser et traiter les non-conformités ;
 - Mettre en œuvre des actions correctives et préventives pertinentes.
- 5. Développer les compétences du personnel**
 - Professionnaliser les formateurs et le personnel d'appui ;
 - Encourager l'innovation pédagogique et la formation continue.
- 6. Assurer la conformité réglementaire et normative**
 - Respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur ;

- S'aligner sur les standards de qualité nationaux et internationaux.

Objectifs qualité

La présente politique qualité vise notamment à :

- Atteindre un taux de satisfaction des apprenants $\geq 80\%$;
- Accroître le nombre de formations référencées, certifiantes et accréditées ;
- Améliorer la performance globale des processus du CFPAM ;
- Renforcer la reconnaissance institutionnelle du CFPAM au niveau national et international.

Mise en œuvre et communication

La Politique Qualité est :

- diffusée à l'ensemble du personnel, des formateurs et des partenaires ;
- comprise et appliquée à tous les niveaux de l'organisation ;
- revue périodiquement afin d'assurer son adéquation avec les orientations stratégiques du CFPAM.

Engagement de la Direction

La Direction Générale du CERMES s'engage personnellement à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre efficace de cette politique qualité et à en assurer le suivi régulier.

Fait à Niamey le 15 Mai 2025

La Directrice Générale du CERMES

Pr SABO Haoua SEINI

